

Lundi 28 septembre 2026

REMISE OFFICIELLE DE CHÈQUES AUX ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « INITIATIVE ROUEN ».

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement économique local, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre organise, ce lundi 28 septembre, une **remise officielle de chèques à plusieurs entrepreneurs du territoire**, accompagnés par le dispositif **Initiative Rouen**.

À cette occasion, **M. Lheureux**, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et **M. Cobert**, Président d'Initiative Rouen, salueront l'engagement, la créativité et la détermination de ces porteurs de projets qui participent activement à la dynamique économique de la Côte d'Albâtre.

Un soutien financier... mais aussi humain

Le réseau Initiative Rouen, reconnu pour son rôle dans **l'accompagnement et le financement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise**, intervient en amont comme en aval des projets. Les entrepreneurs bénéficient d'un **prêt d'honneur à taux zéro**, mais également de **conseils, de parrainage et d'un appui stratégique** précieux dans les phases clés de développement.

Une **convention de partenariat** entre la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et l'association Initiative Rouen permet d'attribuer à cette dernière une **subvention de 1 200 € par dossier instruit**, destinée à abonder le fonds d'intervention pour les prêts d'honneur.

Les bénéficiaires de cette remise

Parmi les entrepreneurs soutenus cette année dans le cadre du partenariat entre **la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et Initiative Rouen**, six projets ont été accompagnés grâce à un prêt d'honneur :



Contacts

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 90
Service Attractivité de la Communauté de Communes - 02 35 57 70 83

Communiqué de presse

- À Veules-les-Roses, **M. PRIE ET M. DEFRANCE** ont repris l'établissement *Le Bristol*, un restaurant proposant une cuisine traditionnelle française et des spécialités de la mer. L'établissement met à l'honneur des produits frais et locaux ainsi que les saveurs normandes.
Prêt d'honneur Initiative Rouen : 20 000 €
- À Veulettes-sur-Mer, **M. ET MME MAGNAN** ont repris l'établissement *Le Kate l'O*, une brasserie proposant une cuisine traditionnelle française et des spécialités de la mer. Ils souhaitent valoriser les produits frais et locaux et faire découvrir les saveurs normandes.
Prêt d'honneur Initiative Rouen : 30 000 €
- À Saint-Valery-en-Caux, **M. GERMAIN** a repris *l'Hôtel-Restaurant de la Poste*, situé sur la place de la commune. Cette reprise contribue au maintien d'une offre de proximité essentielle à la vie locale.
Prêt d'honneur Initiative Rouen : 15 000 €
- À Cany-Barville, **M. ET MME DUVAL** ont repris *la Charcuterie Maison Dambry*. Cette nouvelle activité vient renforcer l'offre locale et participe au maintien d'un commerce de proximité.
Prêt d'honneur Initiative Rouen : 20 000 €
- À Veules-les-Roses, **M. VATELIER** est propriétaire du *Restaurant La Source*, une brasserie proposant une cuisine traditionnelle française et des spécialités de la mer. L'établissement travaille des produits frais et locaux et met en avant les saveurs normandes.
Prêt d'honneur Initiative Rouen : 7 500 €
- À Cailleville, **M. DELABOIRE** a créé *l'entreprise URBADIRECT*, spécialisée dans le secteur de l'urbanisme.
Prêt d'honneur Initiative Rouen : 6 700 €

À travers son partenariat avec Initiative Rouen, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre apporte un soutien concret aux entrepreneurs et contribue à favoriser la pérennisation des activités, le maintien des services de proximité et le dynamisme de l'économie locale.



Contacts

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 90
Service Attractivité de la Communauté de Communes - 02 35 57 70 83